



Le mot du Maire

La cérémonie des vœux pour cette nouvelle année 2023 a pu se dérouler le 14 janvier dernier au grand plaisir de l'équipe municipale et des habitants de Bernadets venus nombreux.

Jusqu'à présent, cette cérémonie avait été impossible à organiser à cause du Covid.

Il y a trois ans déjà, nous entrions dans une crise sanitaire sans précédent avec toutes les conséquences que nous avons en tête.

Il y a un an, la Russie envahissait l'Ukraine. Une guerre aux frontières de l'Europe avec sa tragédie humaine et ses répercussions économiques, notamment une inflation sur les produits énergétiques et alimentaires qui affecte les ménages, les entreprises, et nos collectivités.



Cependant, il faut croire dans l'avenir et porter ainsi des vœux de paix et de santé pour chacun et chacune d'entre nous, des vœux de bonheur. Le bonheur qui passe par l'épanouissement personnel et professionnel, l'amitié et enfin, par tout ce qui contribue à la qualité de vie au quotidien.

Malgré cette période perturbée, je souhaite que l'engagement de tous puisse continuer à rendre notre vie la plus agréable possible dans notre village en 2023.

Gros plan

Le sujet de la qualité de vie au quotidien à Bernadets a été évoqué lors des vœux, et cela malgré les difficultés qui se présentent à nous dans cette période économiquement difficile.

En effet, aujourd'hui, la sobriété énergétique s'impose également aux collectivités publiques. Bernadets est amené à réduire progressivement et massivement sa consommation, et donc à réduire certaines prestations. C'est le cas pour l'éclairage public et le chauffage dans les salles communales dont la mairie. Concernant l'école, la mise en place de thermostats individuels va permettre une meilleure gestion de la consommation électrique en agissant sur les plages horaires tout en conservant le confort des écoliers et de l'équipe pédagogique.

Notre commune a des atouts bien réels qui facilitent le bien vivre ensemble et y contribuent. Ces atouts sont multiples :



- Le personnel communal très investi dans ses différentes tâches.
- Le site internet qui permet de diffuser régulièrement des informations importantes pour le quotidien.
- Les associations qui, grâce à leur engagement, permettent à Bernadets d'avoir une vie collective très dynamique.
- Les travaux engagés par la commune, avec l'entretien régulier des bâtiments municipaux et de la voirie qui nécessite une attention particulière et permanente.
- Ainsi que de nombreux projets, avec notamment l'aménagement d'un parc ludique et sportif, au-dessus de la salle des fêtes, afin de créer un élan de sociabilité intergénérationnelle et de l'encourager. Il va prochainement voir le jour en plein centre de notre village.

Travaux réalisés depuis Octobre 2022

Depuis le dernier numéro de l'Hirondelle, plusieurs aménagements ont été réalisés dans notre beau village. Tout d'abord, dans une période où il est important de s'engager dans des économies d'énergie d'un point de vue écologique mais aussi économique, la commune s'est lancée dans un programme de rénovation de plusieurs bâtiments communaux.



Dans un premier temps, l'école et la cantine ont été rénovées afin d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort des élèves ainsi que du personnel. Elles ont ainsi été équipées d'éclairages LED qui consomment moins d'énergie que les éclairages traditionnels. Les radiateurs ont été remplacés avec mise en place d'une gestion programmable du

température au dixième de degré près, de programmer les horaires et jours d'occupation et ainsi d'économiser de l'énergie. Dans l'école, les thermostats d'ambiance mécaniques ont été remplacés par des thermostats numériques, permettant un réglage précis de la température et son abaissement lorsque l'école n'est pas occupée. Le chauffe-eau de 100 litres de l'école a également été remplacé.

Concernant la salle multi-activités, des améliorations ont été là aussi apportées avec le remplacement du limiteur de pression d'eau et l'installation d'ampoules LED, moins énergivores que les ampoules fluo compacts.

Des blocs secours, des blocs d'ambiance et un radiateur défectueux dans une des petites salles ont été remplacés (salle utilisée par l'ALB). De plus, l'intérieur de la salle a été repeint pendant les vacances de Noël par notre employé communal.

À la mairie, certains blocs secours ont aussi dû être remplacés.

Dans les deux années à venir, il sera nécessaire de réaliser des travaux de mise aux normes électriques sur l'ensemble de nos bâtiments, essentiels pour assurer leur sécurité et leur bon fonctionnement.

Ces travaux seront programmés de manière à minimiser les perturbations pour les occupants et seront confiés à des professionnels qualifiés afin de s'assurer de la qualité et de la sécurité des travaux.

Chemin de Lahonde:

Renouveau de voirie en enrobé chaud.



Chemin de Tauziet:

Création de deux ralentisseurs.



Comme chaque année, l'épareuse est venue au début de l'hiver pour broyer tous les bas-côtés et talus de la commune. Cet engin agricole est particulièrement utile pour entretenir les espaces verts et les routes de notre commune. En coupant les branches et les arbustes qui débordent, l'épareuse permet de dégager la vue et de maintenir l'esthétique de notre village.



Pour finir, une pelle mécanique est venue effectuer les travaux de curage de fossés prévus pour l'année 2022, afin de contribuer à éviter le plus possible les inondations et les glissements de terrain.

Eclairage public

Modification des horaires d'éclairage public

Comme prévu dans la délibération n° 2 votée le 8 Décembre 2022 au conseil municipal, les horaires d'éclairage public sur le territoire de la commune ont été modifiés depuis le 1er janvier 2023 :

L'éclairage public sera interrompu la nuit :

- Route Départementale 39 (route de Morlaàs, route d'Anos) : toute l'année de 20h30 à 6h30
- Le reste du territoire de la commune, hameaux compris : toute l'année de 20h30 à 7h30

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Le 11 Novembre 2022, sur la place de la Liberté, comme partout en France et dans plusieurs autres pays, la commune de Bernadets a commémoré le 11 novembre. Après la lecture du message national par le Maire de la commune et la lecture de la lettre d'un «poilu», Joseph Abadie, par l'Adjointe Nadège Bitailhou, Jean-Paul Vidailhet et quatre jeunes Bernadétois ont procédé au dépôt de la gerbe et à l'appel des morts pour la France. Ensuite, entraînés par le directeur de l'école, Nicolas Jean, les enfants de l'école ont interprété une très belle *Marseillaise* devant une assemblée importante.



SIECTOM collecte des déchets



Quelles que soient les conditions (météorologiques ou sanitaires), les agents de collecte assurent quotidiennement le ramassage des déchets ménagers.

Ainsi, les conteneurs des 53 000 foyers du territoire du SIECTOM du Nord-Est du Béarn sont collectés inexorablement, même lors des épisodes pluvieux, voire tempétueux. En pratique, chacun à notre niveau, nous pouvons aider ces agents à effectuer ce travail d'utilité publique, en présentant la veille au soir les conteneurs en bordure de voie

gnées orientées vers la route. Simple mais efficace. Pour faciliter l'identification de chaque bac, nous demandons aux usagers de mettre le numéro de leur maison sur le bac de collecte.



Mais le travail de ces agents ne s'arrête pas là. Ils sont aussi garants de la qualité du tri. Ils peuvent, par exemple, refuser de collecter votre bac si celui-ci ne respecte pas les consignes de tri. Des déchets verts ou des emballages en verre jetés dans un conteneur d'ordures ménagères peuvent également faire l'objet de ce type de refus, tout comme des déchets laissés au pieds des conteneurs.

Les ambassadrices du tri complètent ce travail d'équipe en venant à la rencontre des habitants pour les sensibiliser aux bons gestes de tri. L'objectif est de réduire nos déchets autant que possible, et à défaut de les orienter vers les bonnes filières (recyclage, compostage et en dernier lieu incinération) pour qu'ils soient traités de manière

gique.

Noël

Dimanche 11 décembre 2022, l'esprit de Noël est passé à Bernadets. Pour fêter cette fin d'année ensemble, la municipalité avait invité tous les villageois, petits et grands, à venir se rencontrer à la salle des fêtes. Plusieurs animations étaient au programme. L'amicale laïque a ouvert les festivités en musique avec plusieurs démonstrations

élèves de tous âges. Ensuite, une conteuse est venue raconter des histoires surprenantes mais pas moins intéressantes. Plusieurs ateliers de décoration étaient proposés aux enfants qui ont pu dessiner, peindre, créer et laisser s'exprimer leur sens artistique sur différents supports. Bien évidemment, cet après-midi n'aurait pas été une totale réussite sans le passage du Père-Noël accompagné de la plus belle de ses lutines, venus tous deux spécialement pour l'occasion rencontrer les villageois et distribuer quelques sucres d'orge aux plus sages. Enfin, tout le monde a pu déguster de bons gâteaux maison, accompagnés de vin et de chocolat chauds servis par les Gaïyous Toustem. Le maire et le conseil municipal sont ravis de la forte participation à cet événement et des nombreux retours positifs très encourageants pour l'édition 2023. La galerie photo est consultable sur le site de la commune :

www.commune-bernadets.fr/actualites/galeries-photos

La mairie de Bernadets vous invite
le Dimanche 11 Décembre à 14h30
 à la salle des fêtes

Contes traditionnels et animations musicales

Ateliers déco de Noël pour les enfants

Gâteaux

Vin chaud

Décoration de la place du village par les enfants

Avec la présence du **Père Noël** et la participation de l'amicale laïque et des Gaïyous toustem

Vœux de la municipalité

Dimanche 15 janvier 2023, un très grand nombre de Bernadétoises et de Bernadétois se sont présentés à la salle des fêtes pour répondre à l'invitation de la mairie à participer aux vœux de municipalité. Les représentants des associations qui le souhaitent ont pu, eux aussi, prendre la parole pour donner l'actualité de leurs activités.

mairie et a permis de passer un excellent moment de convivialité très apprécié de tous. La galerie photo est consultable sur le site de la commune :

www.commune-bernadets.fr/actualites/galeries-photos



De beaux projets à l'école

Plusieurs projets ont rythmé ce premier semestre.

Les trois classes de l'école participent au dispositif « Ecole et Cinéma » permettant à chacune d'elles de visionner 3 films tout au long de l'année. La classe de cycle 1 a déjà effectué deux sorties pendant que les classes de Cycle 2 et Cycle 3 attendent avec impatience leur deuxième projection. Le Cinéma Le Méliès à Pau accueille enseignant.



En septembre, les classes de Cycle 1 et cycle 2 ont participé aux vendanges à Jurançon. Sécateur à la main, sous l'œil vigilant de leurs enseignants et des accompagnateurs, les enfants ont vendangé une parcelle appartenant à la cave coopérative. Ils ont eu l'occasion de goûter le raisin fraîchement coupé et de boire le jus de raisin pressé sous leurs yeux.



La veille des vacances de Noël, le Père Noël ayant été retenu par la préparation de sa tournée, c'est David Bordes qui a offert un très beau cadeau à l'ensemble des élèves de l'école. Conteur de talent, il a enchanté petits et grands. Le spectacle, ainsi que le goûter qui a suivi, ont été financés par la mairie.

Mardi 13 décembre, les enfants de la classe maternelle et de CP/CE1, à l'initiative de leurs

enseignantes, se sont mobilisés pour préparer des mendiants. Trois parents ont participé à la réalisation de ces chocolats. Des sachets de mendiants ont été remis à mesdames Lalande et Sanchez, bénévoles de la Friperie de Morlaàs. Cette association assure une aide alimentaire quotidienne auprès de quinze foyers. Au travers de

lisés aux valeurs de solidarité, de don et de partage.



Toujours sur ce thème de la solidarité, l'école participe depuis cette année à la collecte de piles usagées en adhérant au programme « Piles solidaires » en collaboration avec l'association Electriciens sans frontière. Les piles seront recyclées puis revendues afin de permettre l'électrification d'un village au Togo. Depuis le mois de septembre,

par les 3 classes de l'école. Un carton de collecte sera prochainement déposé à la mairie pour que chaque habitant puisse participer.

La classe de Cycle 3 a utilisé la salle multi-activités mise à disposition par la mairie pour organiser plusieurs cycles sportifs. Grâce au prêt de matériel du club de « Bernadets Tennis de table », les plus âgés ont poursuivi leur apprentissage débuté l'année précédente tandis que les plus jeunes ont participé à leurs premiers échanges. Durant la

multiplié courses, parcours, sauts et exercices d'agilité. En janvier et février, en compagnie de la classe de cycle 2, les élèves se sont initiés à la pratique du tir à l'arc qui s'est achevée le vendredi 3 février lors d'un tournoi venant récompenser les apprentis archers.



Les nouveaux archers de Bernadets !

Associations

Amicale Laïque Bernadets

Cette année encore, l'Amicale Laïque a à cœur de promouvoir la musique à Bernadets et de participer à la vie associative et festive de notre village. Les cours de piano, guitare et batterie vont bon train avec les professeurs Virginie, Thierry et Pierre.



Le traditionnel vide-greniers de l'Amicale s'est tenu le 4 Décembre dernier. Nous avons reçu de nombreux retours positifs, et nous vous donnons rendez-vous en fin d'année pour l'édition 2023 ! Nous avons aussi pris plaisir à participer au goûter de Noël de la Mairie le 11 Décembre, durant lequel des élèves et membres de l'association ont interprété quelques morceaux sur le thème de Noël. Le rendez-vous est pris pour Noël 2023 ! Le Printemps en Musique, fête annuelle de l'Amicale, ouvrira les festivités estivales de Bernadets le 6 Mai prochain.

Au programme, un moment convivial en musique autour d'un bon repas, ouvert à tous ! Nous prévoyons d'interpréter quelques chansons orchestrées, et les musiciennes et musiciens du village qui souhaiteraient jouer d'un instrument ou chanter seront les bienvenus ! Si vous souhaitez participer, merci de nous contacter rapidement, avant

A très bientôt en Musique !

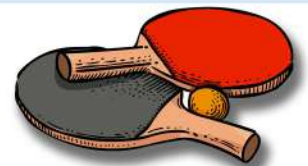
Le Président

Renseignements :

e-mail : amicalelaiquebernadets@yahoo.com

Tel : 06.86.94.10.69

Tennis de table



Bonjour à tout Bernadets. Cette hirondelle ne fait pas encore le printemps, mais apporte toujours de bonnes informations.

L'effectif du club est en augmentation, ce qui nous a permis d'engager en janvier une quatrième équipe en championnat, avec donc la 1 en pré régional, la 2 en D1 et les 3 et 4, en D2. Vous retrouverez les dates et lieux des rencontres sur le site de la mairie de Bernadets. Si vous souhaitez découvrir notre sport en loisir ou plus, je vous

a 19h30, les jeudis soir à partir de 17 h30, et pour les jeunes, en période scolaire, les mercredis de 14h à 15 h30 avec un entraîneur.

Contactez Fabrice au 06.28.26.24.58 ou

Guy au 06.08.34.77.17.

Le Président.

Comité des fêtes

« Que les sérénades commencent »

Chers amis, si vous ne le saviez pas encore, le comité vous annonce avec joie l'organisation des fêtes du village les 26, 27 et 28 Mai prochains. Pour cette occasion, seront proposées des animations pour tous : repas du village animé par l'orchestre Arpège, jeux gonflables, grande chasse aux trésors pour vos enfants, lancer de haches, cours de salsa...

Pendant quatre semaines à partir de fin avril, les membres du comité passeront chez vous, seulement les week-ends, pour vous présenter le programme des festivités. Les sérénades sont toujours pour nous un moment privilégié car elles permettent de présenter l'équipe d'animation, de vous rencontrer et de partager un moment convivial. Elles nous aident à financer en partie les animations des fêtes. En effet, si vous le souhaitez, vous pouvez participer à la « quête » au moment de notre passage chez vous. Ces sérénades participent à la tradition des fêtes de Bernadets.

A très vite, L'équipe du comité des fêtes de Bernadets.

Gaüyous Toustem

"Ripaille et flonflons" chez les aînés ruraux.

Les Gaüyous Toustem se sont retrouvés autour d'une poule au pot avant les fêtes de fin d'année. Près d'une centaine d'adhérents ont répondu présent au repas musical de fin d'année organisé par les Gaüyous Toustem, club des aînés ruraux de Bernadets et Saint-Castin, dont le conseil d'administration avait joliment décoré les tables dressées à la salle multiactivités de Bernadets, avant de se charger du service à table, avec entrain et convivialité. Chacun a pu apprécier la savoureuse et copieuse poule au pot (avec sa farce et son bouillon), cuisinée à l'ancienne par le traiteur André Mesplet et son équipe. Choisi par la présidente Marie Carrau, l'animateur Serge Lavignotte a assuré une ambiance festive par sa programmation musicale dansante et sa belle interprétation de chants variés. Tous les participants, la mine réjouie et le sourire aux lèvres, sont repartis en s'exclamant : « C'est extra, on reviendra demain ! »

Carnet

Naissances:



- Noélie, Evaëlle, Elise VIEIRA le 22 Septembre 2022 de Damien VIEIRA et Lucyle, Gaëlle ROTURIER

- Sïa, Cristina COSTA le 21 Janvier 2023 de Stéphane COSTA et de Jessica, Aurélie TACHFINE

- Elyas EZZINE le 22 Février 2023 de Zakaria EZZINE et Yasemin COBAN

- Ziya ÖZDEMIR le 23 février 2023 de M. ÖZDEMIR Tolga et de Mme BULKU Dajana.

Mariage:



- M. Rémy, Joseph CHAULET et Mme BAUSBACHER-COURNET Lisbeth, Laeticia, Rosita le 12/11/2022

Site internet de la commune

Actualités, présentation du village et de la mairie, infos pratiques, photos, tout y est ! Venez le visiter et apporter vos suggestions pour l'améliorer. Bonne visite.

www.commune-bernadets.fr

Lo Caminaire

Le froid et les épisodes de neige de ce début d'année ont contraint lo Caminaire à rester au chaud, ce qui l'a décidé à s'intéresser à la signification du nom de notre village. Il est vrai que certains noms de village peuvent se traduire facilement, mais pas Bernadets... Notre village aurait-il eu un illustre ancêtre prénommé Bernard ? Après quelques re-

découvre que l'origine la plus probable du nom de Bernadets viendrait du gascon vern qui signifie aulne. Vernadèts serait un dérivé de Vernada : aulnaie.



En y réfléchissant bien, il paraît probable que l'aulne, qui aime les bois humides ou marécageux, se plaise dans le bas du village, aux abords de la Souille...

Lo Caminaire vous livre ainsi le résultat de ses recherches, si un Bernadétois averti a d'autres suggestions... il est preneur !

En esperant la prima, siatz tostemps hardits !

Heures d'ouverture de la mairie

- Le mardi de 13h30 à 18h30
- Le jeudi de 15h00 à 19h00
- Le vendredi de 8h00 à 12h00

Pour les rendez-vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au 05.59.33.07.42

Nuisances sonores

Elles seront bientôt de retour !

avec les tondeuses et leurs cousines débroussailleuses. Avant de les faire rugir, pensez à vos voisins. Respectez les horaires d'utilisation.



Horaires autorisés pour l'utilisation des appareils précédemment cités :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Le recensement militaire...

... c'est obligatoire !

Tous les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat (s'ils résident à l'étranger) dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Pour procéder au recensement militaire, rendez-vous sur : www.mairiedebernadets.fr, rubrique « démarches en ligne » ou directement à la mairie.

ADMR

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, repas... Une auxiliaire de vie diplômée peut intervenir à votre domicile.

Renseignements au 05.59.33.67.23. Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération ADMR qui se trouve à Serres-Castet, 327 chemin Morlanné. 05.59.12.63.00

~ ~ ~

Groupe de rédaction de *L'Hirondelle*:

Nadège Bitailou, Marie Iladoy, Lucie Bernard,
Jean-Paul Vidailhet, Arnaud Cazabat et David Bourguinat

Feux de végétaux

Les feux de déchets végétaux ou ménagers à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin sont **strictement interdits** conformément au règlement sanitaire départemental



Pourquoi cette interdiction ?

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir

compte des fumées) et des risques d'incendie.

En cas de non-respect de l'interdiction, il est possible d'alerter la mairie. La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre risque une amende de 450 €. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager sa responsabilité pour nuisances olfactives.

À savoir : le préfet de département peut exceptionnellement délivrer une dérogation individuelle, pour combattre certaines maladies des végétaux ou éliminer des plantes envahissantes.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les déposer à la déchetterie de Morlaàs conformément aux règles mises en place par la commune. Il

est surtout possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils vont se décomposer avec le temps. Une brochure

très complète est téléchargeable sur le site de la commune

www.commune-bernadets.fr

pour en savoir plus sur la valorisation des déchets verts.

